

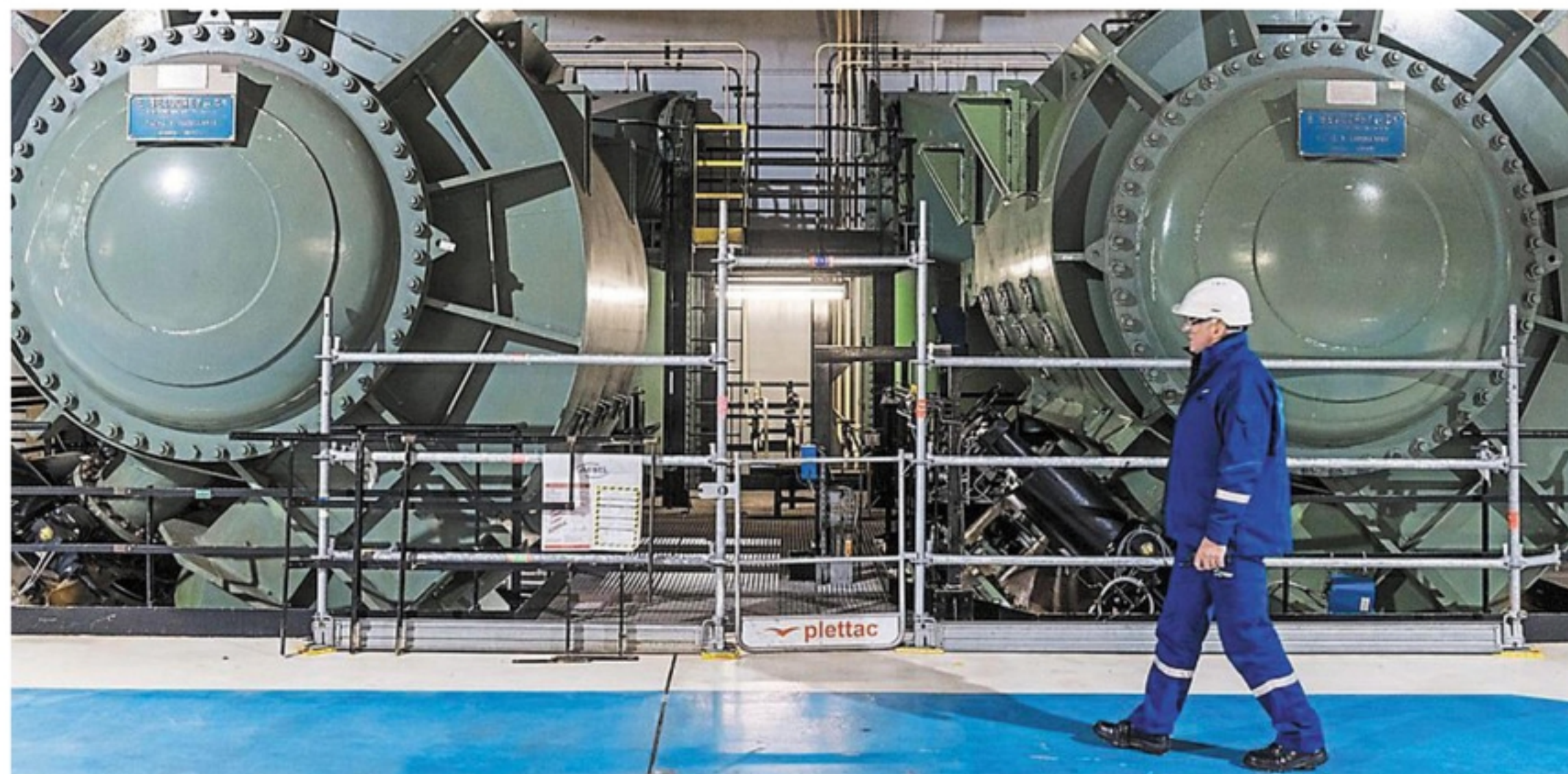
EPR2. « Leur construction devrait être soumise au référendum »

Daniel Gouriou (Finistère) ■

« Stéphane Séjourné, commissaire européen, affirmait, le 12 février dans *Ouest-France*, que le nucléaire cohabitait tous nos objectifs européens. Nicolas André, directeur de la centrale de Chinon (Indre-et-Loire), affirme six jours plus tard, toujours dans *Ouest-France*, que l'adhésion au nucléaire est forte chez les riverains. Enfin, Luc Rémont, PDG d'EDF, annonce le 21 février viser la construction de deux EPR2 par an. Ces dirigeants semblent ignorer une chose : l'effondrement climatique en cours et ses conséquences sur la sûreté nucléaire.

La température mondiale s'est élevée de 1,5 °C depuis l'ère préindustrielle. Si nous maintenons le même niveau d'émissions de CO₂, nous dépasserons les 2 °C en 2050 et 4 °C en 2100. Au-dessus de 1,5 °C, les scientifiques envisagent des points de bascule brutaux : fonte inéluctable des calottes glaciaires et montée des eaux, disparition de la forêt amazonienne, ralentissement du Gulf Stream, etc. Nous serions plongés dans une incertitude incompatible avec la sûreté nucléaire, basée au contraire sur l'identification des scénarios d'accidents prévisibles et leur prévention.

Les centrales de type EPR2 étant prévues pour une exploitation jusqu'à la fin du siècle, elles devraient être adaptées aux conditions climatiques des années 2100. [...] On rappelle



« Nos dirigeants semblent ignorer l'effondrement climatique en cours et ses conséquences sur la sûreté nucléaire et les coûts de ces futures centrales. » Ici, dans la centrale de Penly (Seine-Maritime).

PHOTO : ARCHIVES MARTIN ROCHE, OUEST-FRANCE

que, dans les années 1990, les études probabilistes de sûreté d'EDF concluaient à des probabilités d'accidents catastrophiques inférieures à un accident tous les 100 000 ans. On peut douter qu'EDF garantisse le même niveau de sûreté pour les futurs EPR2.

Alors que les scénarios d'évolution du climat sont de plus en plus effrayants, les coûts finaux des EPR2 vont être de plus en plus farineux. En 2022, le coût annoncé par EDF pour la construction de

six EPR2 était de 52 milliards d'euros. Il serait passé à 67 milliards en 2024, voire 80 milliards selon la Cour des comptes, soit une augmentation de plus de 50 % en deux ans. Le coût prévu par EDF de l'EPR de Flamanville (Manche) était de 3 milliards d'euros en 2005 pour terminer à près de 24 milliards en 2024, d'après la Cour des comptes. Les coûts finaux de ces six EPR2 pourraient être de plusieurs centaines de milliards d'euros et potentiellement à la charge des contribuables.

Vu les incertitudes sur les enjeux financiers et sur la sûreté nucléaire de ces futurs EPR2, la décision de leur construction ne devrait pas être décrétée de manière précipitée dans un entre-soi pro-nucléaire. Un débat contradictoire devrait être organisé, sous forme d'une convention citoyenne par exemple, suivie d'une consultation par référendum de l'ensemble des Français. Car ce sont eux qui devront payer la facture finale et qui seraient directement concernés en cas d'accident. >>>